

Assemblée Générale 2025

Paris | 20 mai 2025







Suivez le webcast de la réunion en cliquant ici ou sur www.groupeseb.com







01

Résultats financiers 2024 et faits marquants





GROUP SEE

Chiffres clés

Chiffre d'affaires

8 266 M€

+ 5,0 % à topc vs 2023

ROPA

802 M€

+10,5 % vs 2023

MOP

9,7%

vs 9,1 % en 2023

Résultat net Part du Groupe

232 M€

Résultat net PdG retraité*

422 M€

Dette financière nette

1926 M€

Ratio de levier stable à 1,8x EBITDA

Dividende

2,80€

Proposé à l'Assemblée Générale



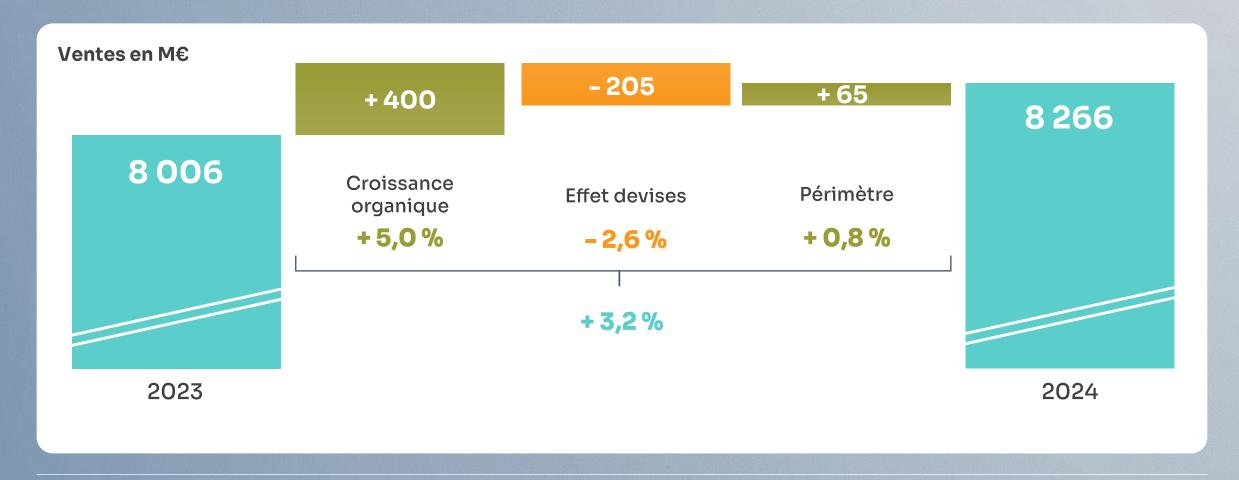
Croissance soutenue en 2024



- > Progression organique du CA annuel :+5 %
- > Ventes annuelles **Grand Public en hausse soutenue**
- > Année de consolidation sur des niveaux élevés en Professionnel
- > ROPA en hausse de 10 %
- Acquisitions et poursuite du renforcement stratégique en Grand Public et en Professionnel



Performance annuelle robuste, en ligne avec les attentes







Professionnel Année de consolidation sur des niveaux élevés

Exercice 2024

975 M€

+1,4%

-4,5 % à tcpc



Repli sur une base 2023 exceptionnelle (+ 27 % à tcpc)

- > Moindres livraisons en 2024 au titre des grands contrats...
- > ... mais **bonne tenue de l'activité courante**

Poursuite du renforcement stratégique

- Lancement de la construction de notre nouveau hub en Chine
- > Culinaire professionnel avec l'acquisition de **Sofilac** (Charvet / Lacanche)



Grand Public Progression soutenue en 2024

Exercice 2024

7 291 M€

+ 3,5 %

+ 6,3 % à topo



Environnement économique toujours complexe

Marchés du Petit Equipement Domestique globalement porteurs

Forte croissance organique sur l'année : + 6 % / + 9 % hors Chine

- > 0,2 point de croissance lié aux programmes de fidélisation
- Progression tirée par EMEA et Amérique du Nord : totalité des pays majeurs de ces zones en croissance (hors Royaume-Uni)



Croissance généralisée tirée par une forte dynamique en EMEA et aux Amériques

En M€	2023	2024	2024 à topo
EMEA	3 475	3 733	+10,2%
AMERIQUES	1 113	1170	+ 9,4 %
ASIE	2 457	2 388	- O,7 %
TOTAL Grand Public	7 045	7 291	+ 6,3 %



ROPA 2024 en progression de 10 %

Résultat Opérationnel d'Activité

802 M€

+10,5 % vs 2023

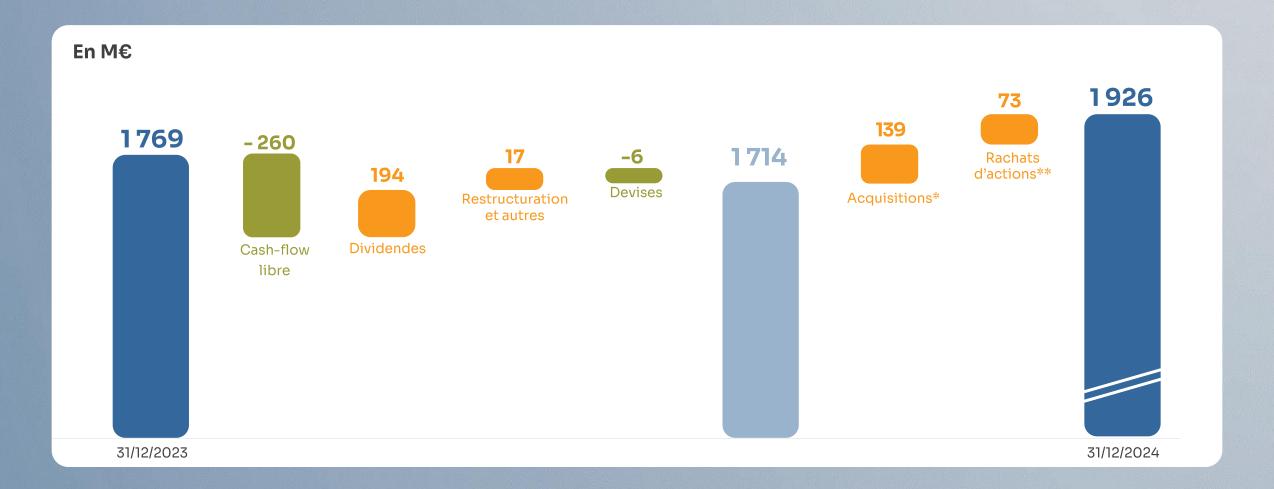
MOP

9,7%

+ **60 bps** vs 2023

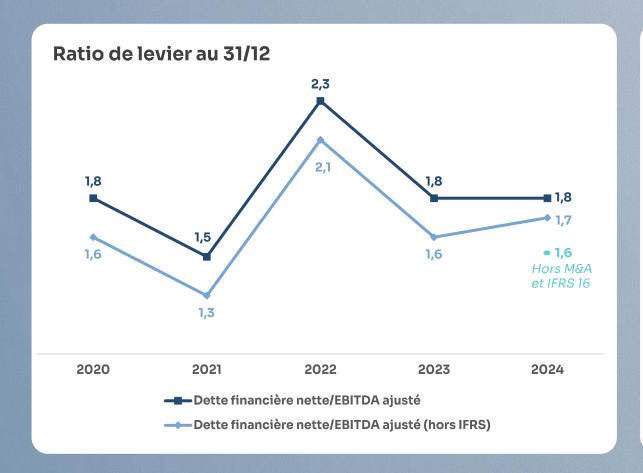


Evolution de l'endettement net





Structure financière solide et équilibrée



- > Stabilité du ratio de levier à 1,8x
- > Renforcement de la structure financière et allongement de la maturité moyenne
 - Nouvelle facilité bancaire de 495 M€
 - Placement privé 12 ans de 150 M€
- > Au 31/12/24, **2,5 Mds€ de liquidités disponibles**





Faits marquants 2024











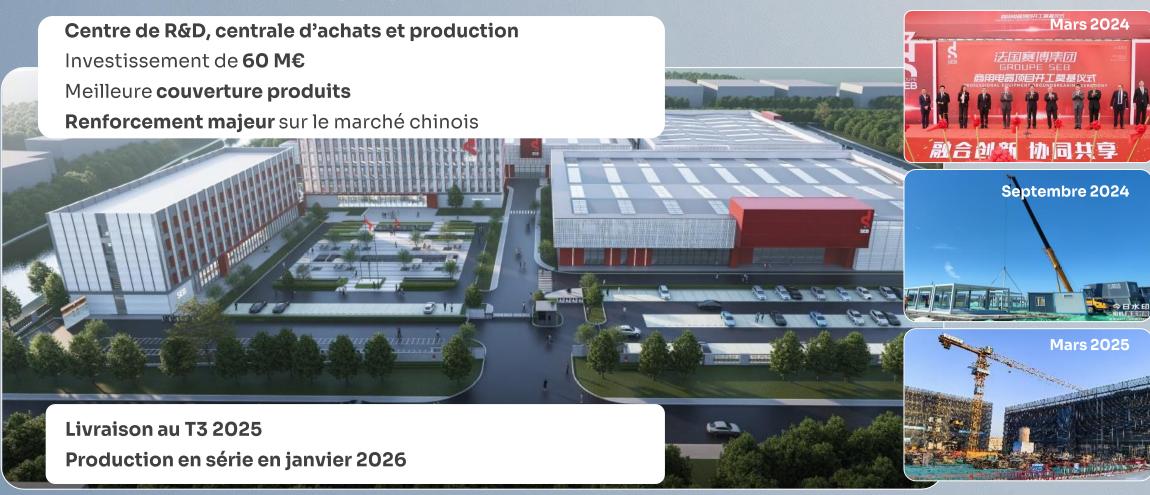








Faits marquants 2024 Premier hub d'équipement professionnel en Chine



Faits marquants 2024 Acquisition du Groupe Sofilac

Equipements de cuisson haut de gamme professionnels et semi-professionnels

- > ~60 M€ de CA, majoritairement en Professionnel
- > Présent dans plus de 45 pays, 1/3 du chiffre d'affaires réalisé à l'export











Faits marquants 2024 Autorité de la concurrence en France

Rappel du contexte

- > Enquête initiée en **octobre 2013** relative à la période 2008-2013 pour le secteur des produits électroménagers en France
- > Décision de l'Autorité de la concurrence en **décembre 2024** : amende de 189,5 M€ pour le Groupe SEB au titre du grief d'entente verticale, grief d'entente horizontale non retenu

Déclaration d'appel devant la Cour d'appel de Paris en février 2025

- > Dans l'attente de l'issue du recours, amende intégralement provisionnée au 31 / 12 / 2024 et entièrement acquittée le 15 / 05 / 2025
- > Le Groupe réfute catégoriquement les accusations et assure avoir toujours agi en conformité avec les lois en vigueur



Faits marquants 2024 PFAS : une loi adoptée qui exclut les articles culinaires

20 février 2024 : dépôt de la proposition de loi

4 avril 2024 : adoption en première lecture à l'Assemblée nationale

→ Les articles culinaires sont retirés de la proposition de loi

30 mai 2024 : adoption en première lecture au Sénat

20 février 2025 : adoption en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

27 février 2025: promulgation définitive de la loi



ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 DIX-SEPTIÉME LÉGISLATURE

20 février 2025

PROPOSITION DE LOI

visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées

(Texte définitif)

L'Assemblée nationale a adopté sans modification, en deuxième lecture, la proposition de loi, modifiée par le Sénat, dont la teneur suit :

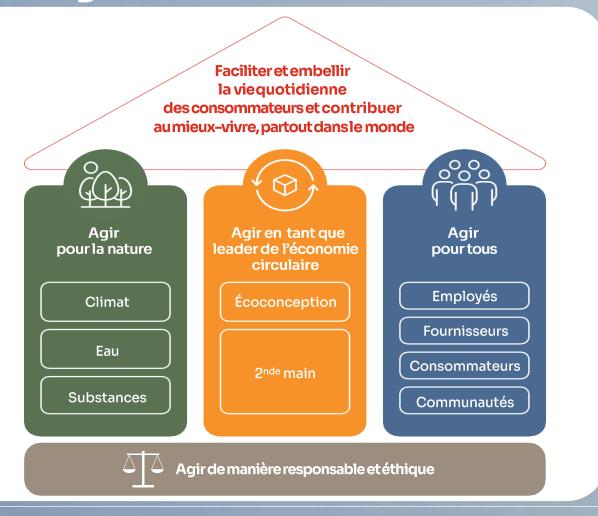
Voir les numéros :

sale: 1" lecture: 2229, 2408 et T.A. 276 (16" législature) 2" lecture: 161 et 929 (17" législature).

2º lecture : 161 et 929 (17º legislature). Sénat : 1ºº lecture : 514, 619, 620 et T.A. 140 (2023-2024)



Faits marquants 2024 Stratégie RSE 2030 & validation SBTi Net Zero



Présentation de la nouvelle stratégie RSE 2030 en décembre 2024

ESG INVESTOR DAY

Nouvelle trajectoire net-zero à 2050 validée par le SBTi

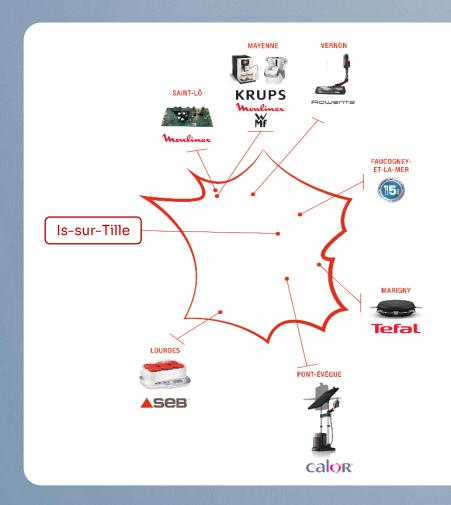






Faits marquants 2024 1er centre de reconditionnement en France

Video



- > **Expertise et savoir-faire existants** sur les sites de Vernon, Pont-Evêque et Mayenne pour former les équipes d'Is-sur-Tille
- > **Proximité** entre les sites de Faucogney-et-la-Mer (stock de près de 7,5 millions de pièces détachées) et d'Is-sur-Tille

Objectif ventes 2^{nde} main à horizon 2030

3 à 5 % du chiffre d'affaires en Petit Electroménager*



Faits marquants 2024 Première mondiale : lancement d'une filière de recyclage des poêles

- Une collecte existante depuis 2012, déjà 2 millions de poêles collectées
- > En janvier 2025, le Groupe annonce le lancement d'une **filière de recyclage** de son aluminium en France
- > Objectif: **20 millions de poêles** d'ici 2027
- > Impact environnemental : **réduction de 95 %** de l'émission de Co2 avec le recyclage de l'aluminium







Faits marquants 2024 Nouveau plan d'actionnariat salarié « Horizon 2024 »

- > Lancé dans **37 pays**, auprès d'environ **19 000 salariés** éligibles
- > Taux de souscription mondial de 28 % : > 50 % en France*
- > Montant total du plan : plus de **19 millions d'euros**
- > Renforcement de la participation des salariés au capital pour atteindre 3,3 %



^k Hors retraités

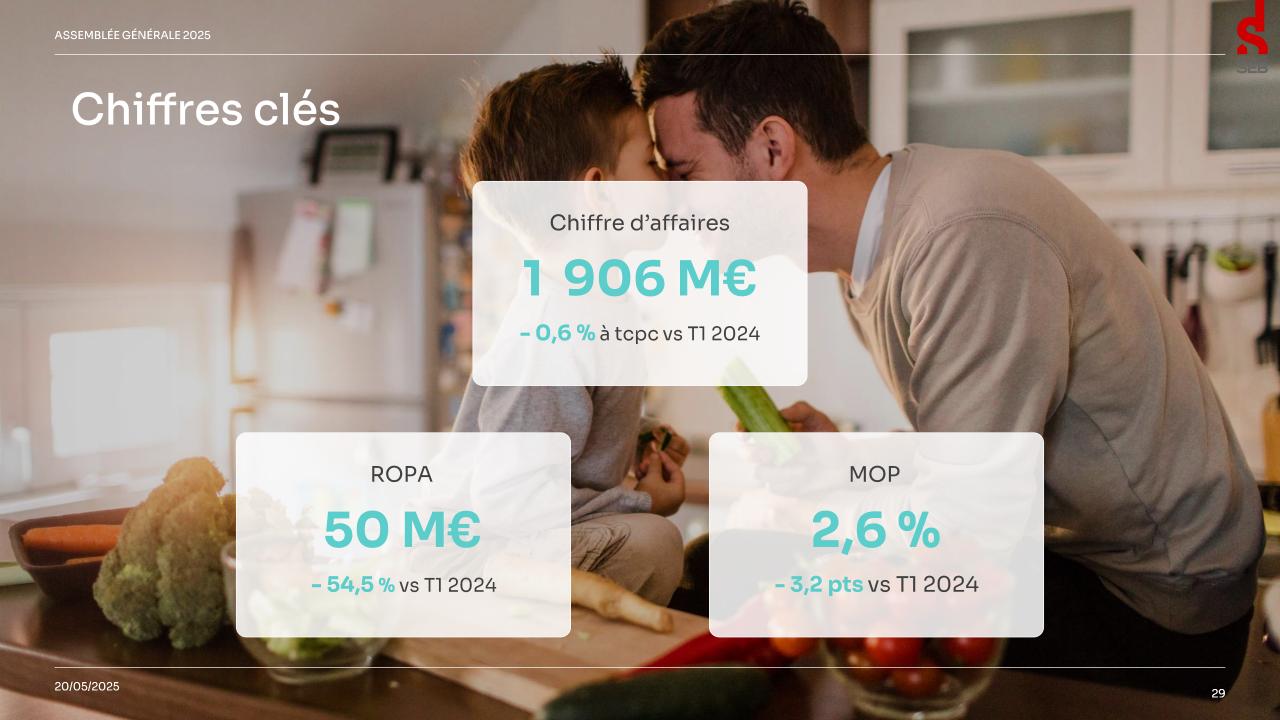


02

1^{er} trimestre et perspectives 2025

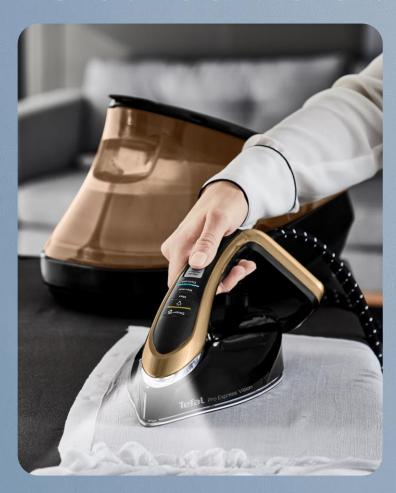








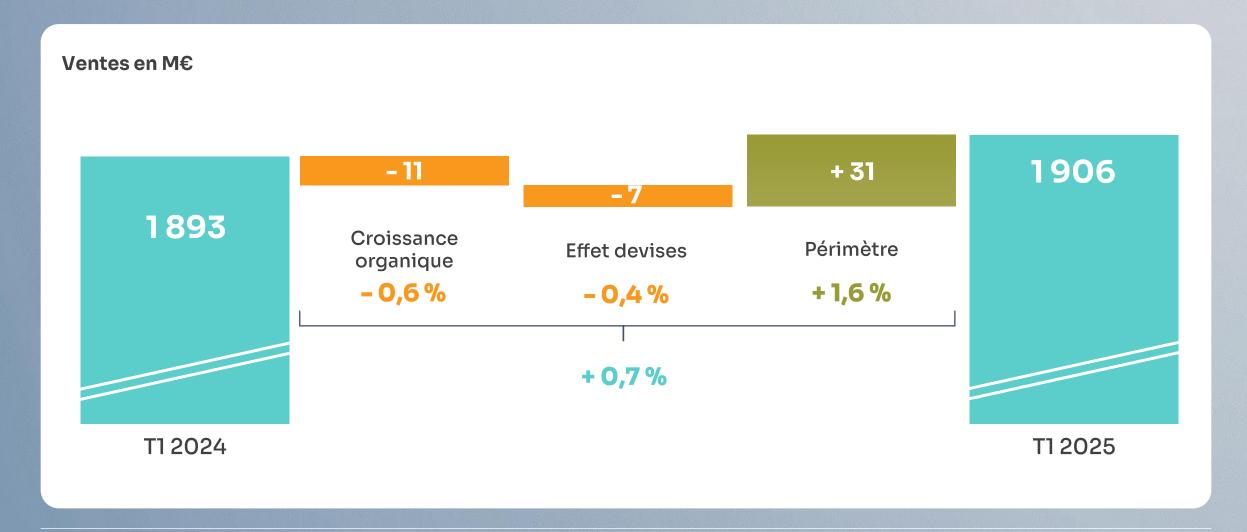
Bon démarrage de l'activité en Grand Public Retour de la croissance en Chine



- > Chiffre d'affaires globalement stable versus 2024
- > Bonne dynamique en Grand Public, et retour de la croissance en Chine
- > Base de comparaison toujours élevée en Café Professionnel
- Evolution du ROPA: moindre contribution en Professionnel, effets négatifs ponctuels - dont devises



Chiffre d'affaires globalement stable





Professionnel Effet de base encore élevé

T1 2025

234 M€

-9,2%

- 21,7 % à tcpc



Poursuite d'un fort effet de base (+ 18,5 % au T1 2024)

- > Concentré sur la Chine en Café Professionnel
- > Amélioration séquentielle attendue dès le T2

Activité courante quasi-stable sur le T1

Premier trimestre de consolidation de La Brigade de Buyer



Grand Public Poursuite de la croissance organique

T1 2025

1672 M€

+ 2,2 %

+ 2,8 % à tcpc

+ 3,3 % hors LP



Marchés du Petit Equipement Domestique bien orientés

Lancements produits prometteurs et succès encourageants pour les prochains trimestres

Sell-out en progression dans la quasi-totalité des pays, en particulier en Europe occidentale / France...

... et retour notable de la **croissance en Asie, en particulier en Chine**



Retour de la croissance en Chine Innovation et activation, piliers d'un leadership renforcé

Innovation continue sur les catégories clés...







...et sur les catégories émergentes







N°1 online et social commerce*

> 2000

Livestreams pa semaine

> 3 000

Influenceurs

*Tmall JD com PinDuoDuo TikTo







Confirmation de notre scénario de croissance pour 2025

Croissance organique du chiffre d'affaires annuel attendue autour de 5 %

Progression du **ROPA** en données publiées

Environnement volatil et incertain, mais:

- > Résilience des marchés en EMEA
- > Perspectives de **croissance en Asie**, et notamment en **Chine**, pour l'ensemble de l'année
- > Capacité à **compenser la hausse des droits de douanes aux Etats-Unis -** avec une estimation médiane des impacts des droits de douane connus à ce jour
- > Performance de nos **innovations** produits
- Sortie progressive d'un effet de base exigeant en Professionnel

03

Stratégie de croissance durable et de résilience

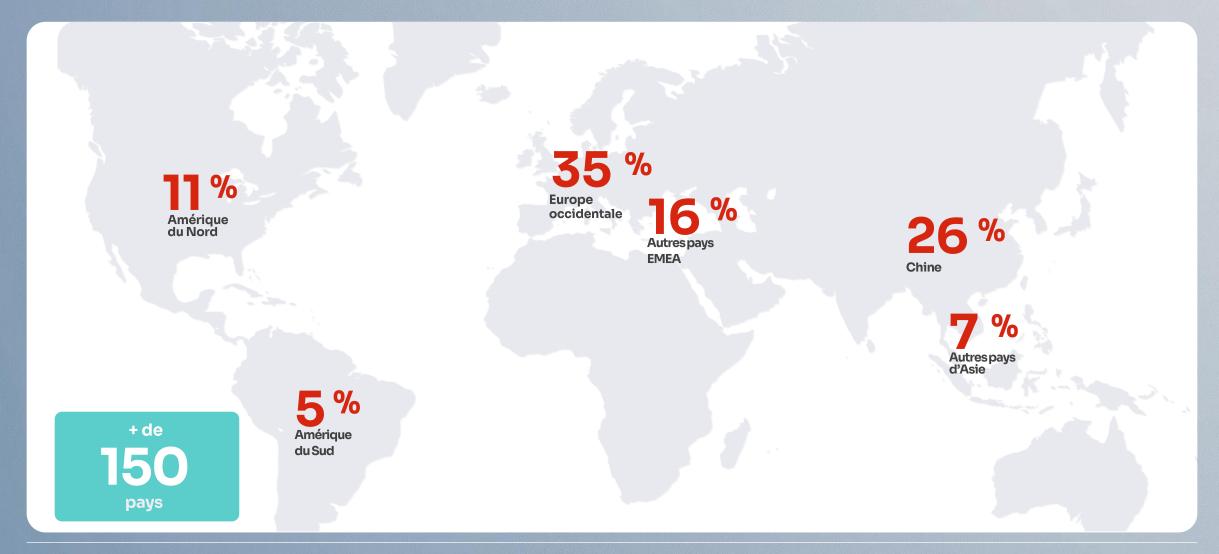






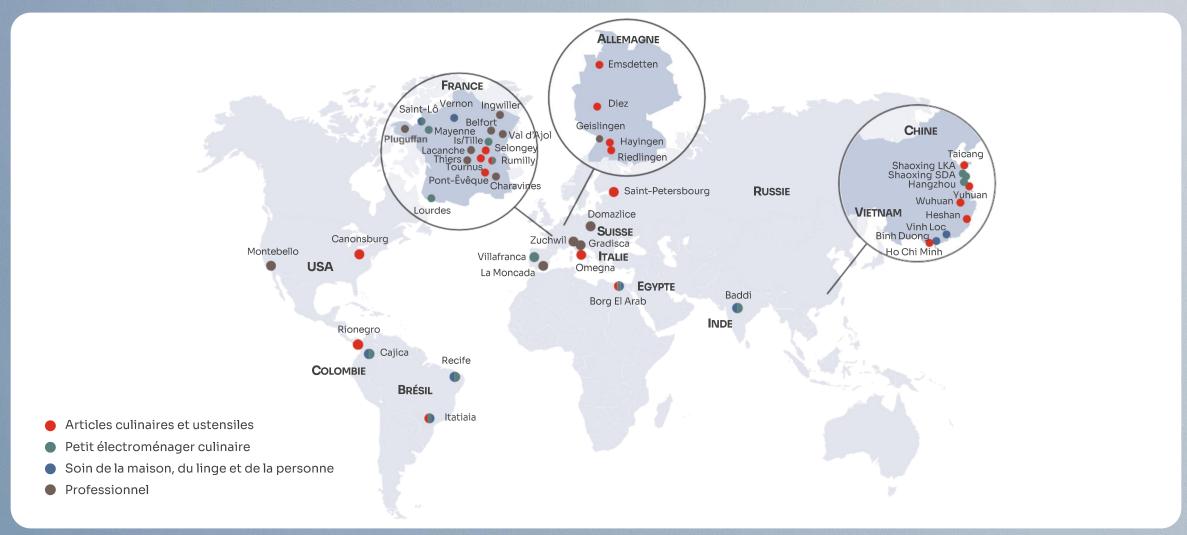


Une présence internationale





Une empreinte industrielle mondiale et diversifiée





Des positions de leader mondial

75%

des ventes

réalisées sur des marchés où le Groupe est leader*













* Positions de N°1 et N°2



Des marques fortes et complémentaires

MARQUES GRAND PUBLIC

MONDIALES





REGIONALES

SUPOR







DASH D



























MARQUES PREMIUM















MARQUES PROFESSIONNELLES





























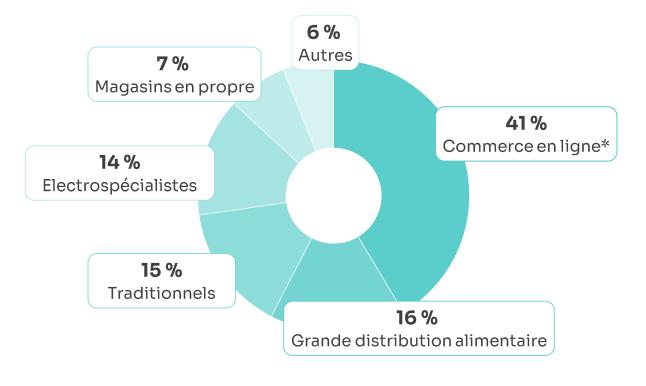






Une présence commerciale forte et internationale

Une couverture Grand Public multicanale, une présence dans plus de 150 pays



*Pure players, DTC et Click & Mortar (estimations Groupe)





Un process d'innovation rigoureux

Comprendre les tendances sociétales et besoins consommateurs

Intégrer les **évolutions technologiques** (dont l'IA)

Piloter finement le **développement produit** et la définition de l'expérience consommateur

Élaborer des **gammes complètes**

Un process qui s'appuie sur des moyens importants



1



Expertise pointue dans l'innovation

Maîtrise industrielle

Synergies inter-catégorielles

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES CONSOMMATEURS



Soin du linge Une couverture complète de la catégorie

Video



2^{ème} année de croissance proche de 10 %



Aspirateurs versatiles et laveurs Grand succès commercial d'une gamme renouvelée





Croissance organique >30 % en 2024 en Europe : position #2 renforcée



Articles culinaires Consolidation du leadership du Groupe par l'innovation



Ventes en croissance proche de 10 %* en 2024

*organique hors LF



Friteuses sans huile Innover par la différenciation de l'offre

Video



Croissance organique des ventes > 50 % en Europe continentale en 2024



Blenders Accompagner les nouveaux usages par l'innovation

Video





EMEA et Amériques : croissance organique > 10 % en 2024























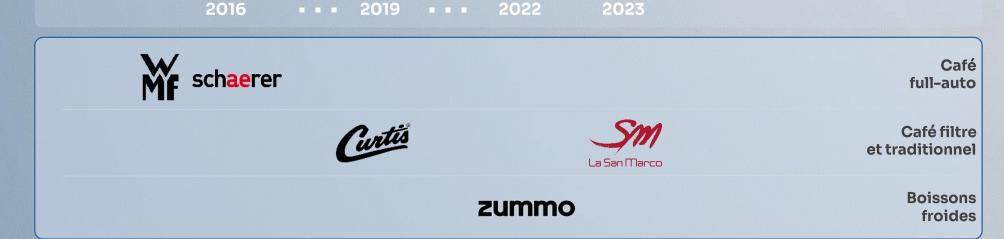




BOISSONS



Leadership en café et extension de l'offre





Expansion géographique et extension de notre offre Boissons Professionnelles Lancements produits, hub en Chine : couverture d'une large gamme de clients



Expansion stratégique dans le culinaire professionnel

CULINAIRE
PROFESSIONNEL
ET SEMIPROFESSIONNEL



Acquisition de La Brigade de Buyer Marques phares pour les chefs



Positions fortes en culinaire professionnel et grand public premium

Présence déjà établie en France et à l'international

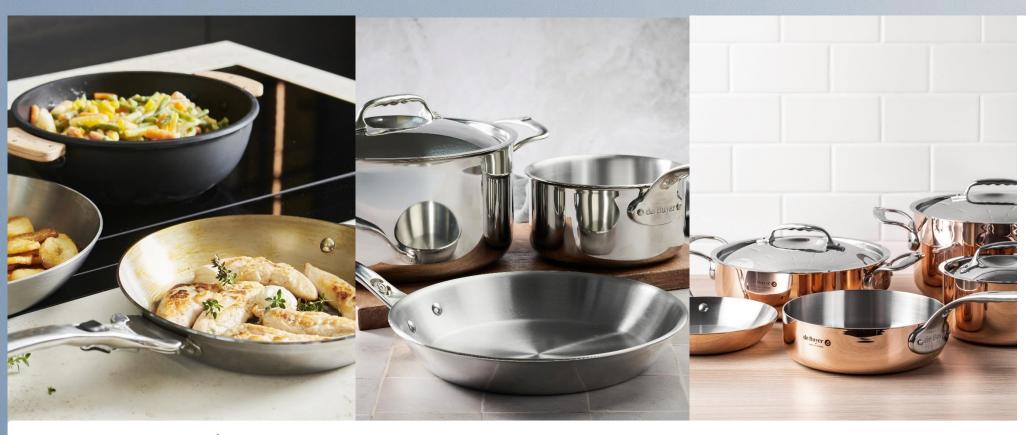
Savoir-faire artisanal et excellence industrielle

- > 66 M€ de CA en 2024, dont la moitié hors de France
- 290 collaborateurs
 et 3 sites de production en France

GROUP

Acquisition de La Brigade de Buyer

/ideo



















Expertise multi-matériaux

Proximité avec les écoles et **maîtrise** du parcours culinaire des chefs

Complémentarité d'offre avec le Groupe sur le marché professionnel et semi-professionnel



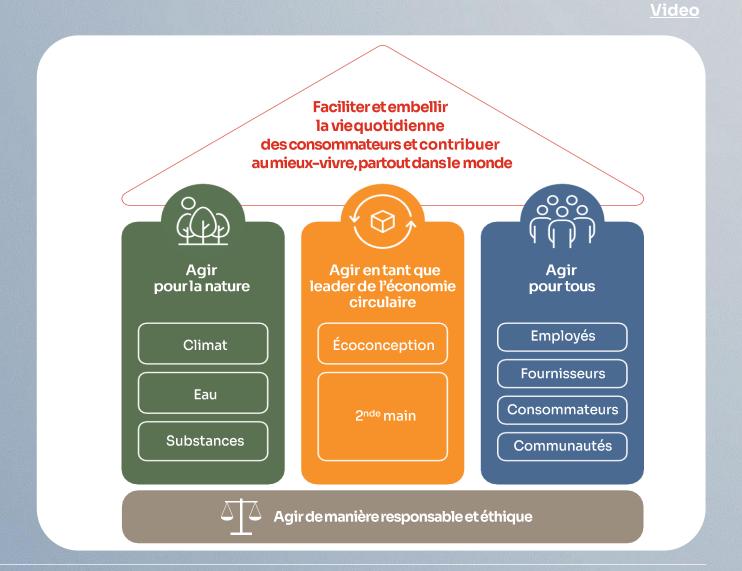


La RSE au cœur de la stratégie du Groupe

AMBITION

2024

2030





Indicateurs clés pour la feuille de route 2030

CIBLE 2030



AGIR POUR LA NATURE

Scopes 1 & 2 - Emissions directes de gaz à effet de serre	- 42 % (vs 2021)
Scope 3* - Emissions indirectes de gaz à effet de serre	SCIENCE BASED TARRIERS ZERO TARRIERS AND ARD TARRIERS AND ARD TARRIERS TARRIERS TARRIERS TO THE NET ZERO TARRIERS TARRIERS TO THE NET ZERO TARRIER
Réduction de la consommation d'eau	- 25 % (vs 2021)



AGIR EN LEADER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réparabilité des produits PEM (% des ventes)	> 90 %
Recyclabilité moyenne des produits PEM (% du poids)	> 85 %
Matériaux recyclés (% du poids, achats directs)	60 %
Suppression des sacs en plastique vierge dans les emballages	100 %
Ventes de produits reconditionnés (en % du périmètre PEM ciblé**)	3 % - 5 %



Inclus dans la rémunération variable pluriannuelle



Inclus dans la rémunération variable annuelle

Émissions indirectes (scope 3) liées aux achats de biens et services, au transport et à l'utilisation des produits ** France, Belgique, Pays-Bas, Italie, Espagne, Portugal, Allemagne



Indicateurs clés pour la feuille de route 2030

AGIR PC	UR T	OUS

CIBLE 2030

FOURNISSEURS	Charte des achats responsables (% de fournisseurs rang 1 couverts)	100%
	Engagement des fournisseurs dans un programme ESG (représentant 80% de l'empreinte carbone)	500
CONSOMMATEURS	Suivi qualité (% d'entités certifiées ISO 9001)	100%
EMPLOYES	Sécurité au travail (Accidents au travail , LTIR) Intéressement et participation STI	< 0,5
	Mixité (% de femmes aux postes de direction)	> 32%



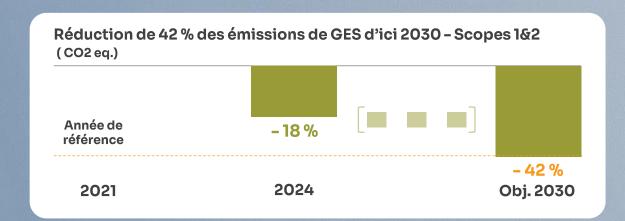
Inclus dans la rémunération variable annuelle

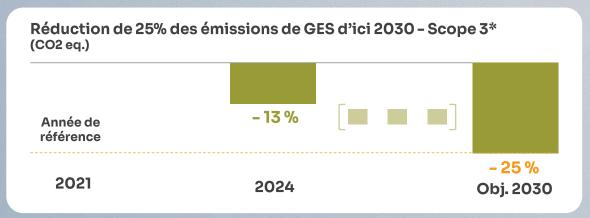


Inclus dans la rémunération variable pluriannuelle



Agir pour la nature Réalisations 2024









Nouvelle trajectoire net-zero à 2050 validée par le SBTi

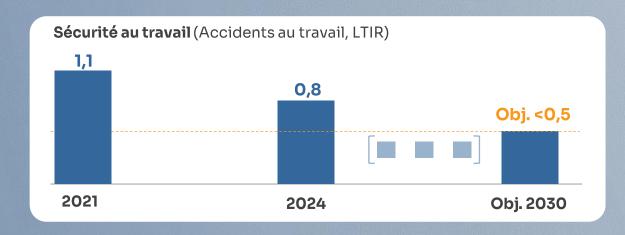


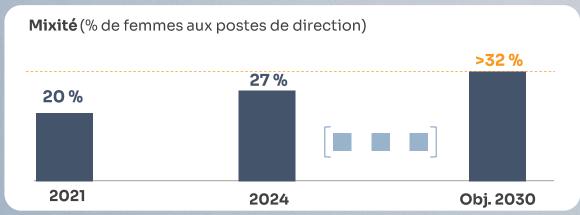
Confirmation du rating CDP A -

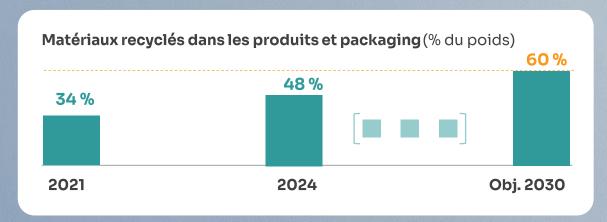
st Emissions indirectes (scope 3) liées aux achats de biens et services, au transport et à l'utilisation des produits



Agir pour tous - Agir en leader de l'économie circulaire Réalisations 2024









Agir en leader de l'économie circulaire Lancement d'initiatives pionnières

1ère filière mondiale de collecte et recyclage de poêles



Objectif:

Collecter 20 millions de poêles en France d'ici 2027

1^{er} centre européen de reconditionnement à Is-sur-Tille



Objectif ventes 2^{nde} main à horizon 2030 :

3 à 5 % du chiffre d'affaires en Petit Electroménager*

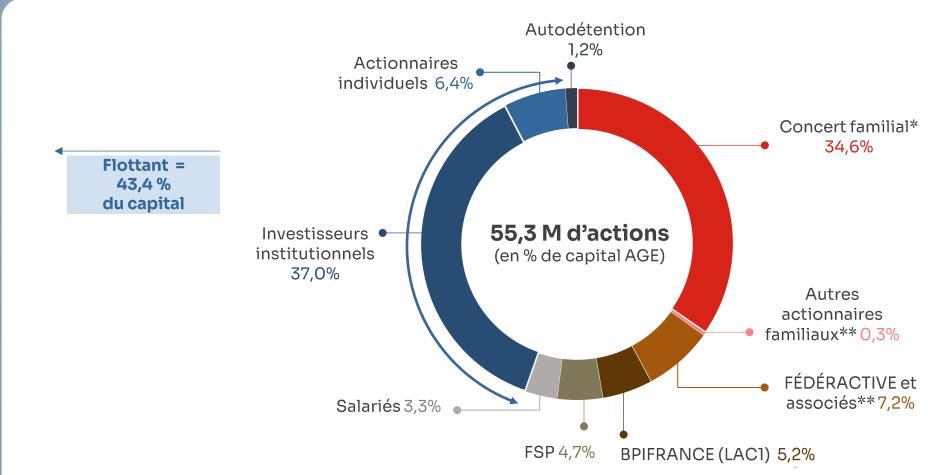
04

Capital, dividende et gouvernance





Répartition du capital au 31/12/2024

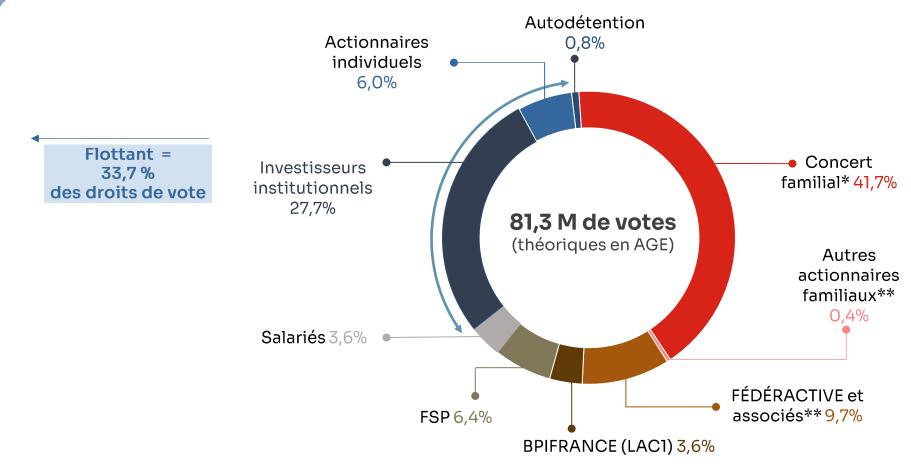


^{*} Actionnaires issus du Groupe Fondateur poursuivant l'action de concert initiale (Pacte du 27/02/2019) incluant VENELLE INVESTISSEMENT, GÉNÉRACTION, HRC et d'autres actionnaires familiaux

^{**} Actionnaires issus du Groupe Fondateur



Répartition des droits de vote au 31/12/2024

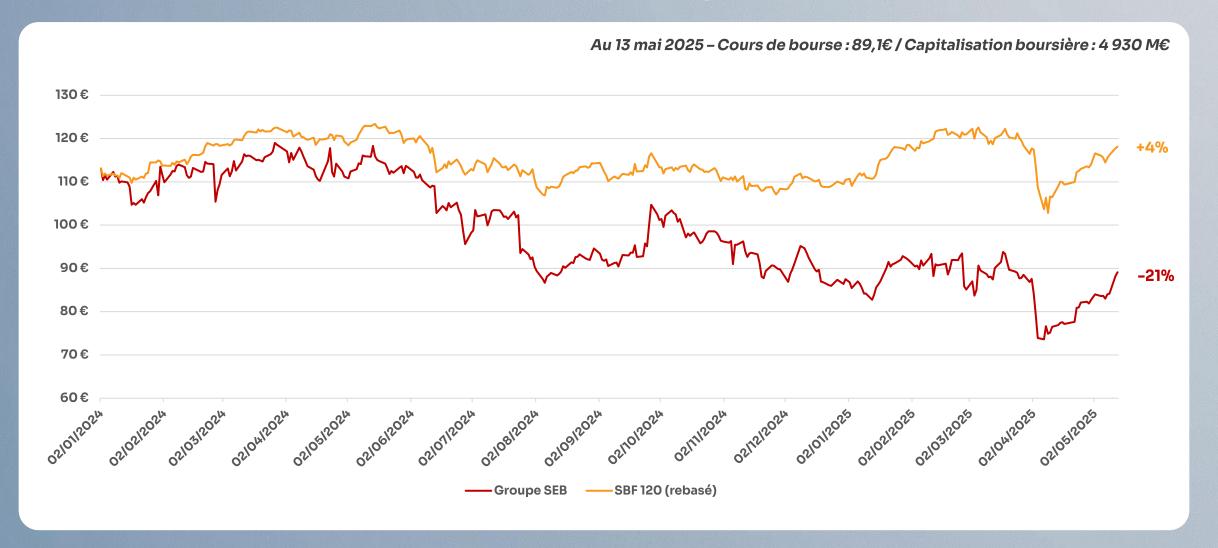


^{*} Actionnaires issus du Groupe Fondateur poursuivant l'action de concert initiale (Pacte du 27/02/2019) incluant VENELLE INVESTISSEMENT, GÉNÉRACTION, HRC et d'autres actionnaires familiaux

^{**} Actionnaires issus du Groupe Fondateur

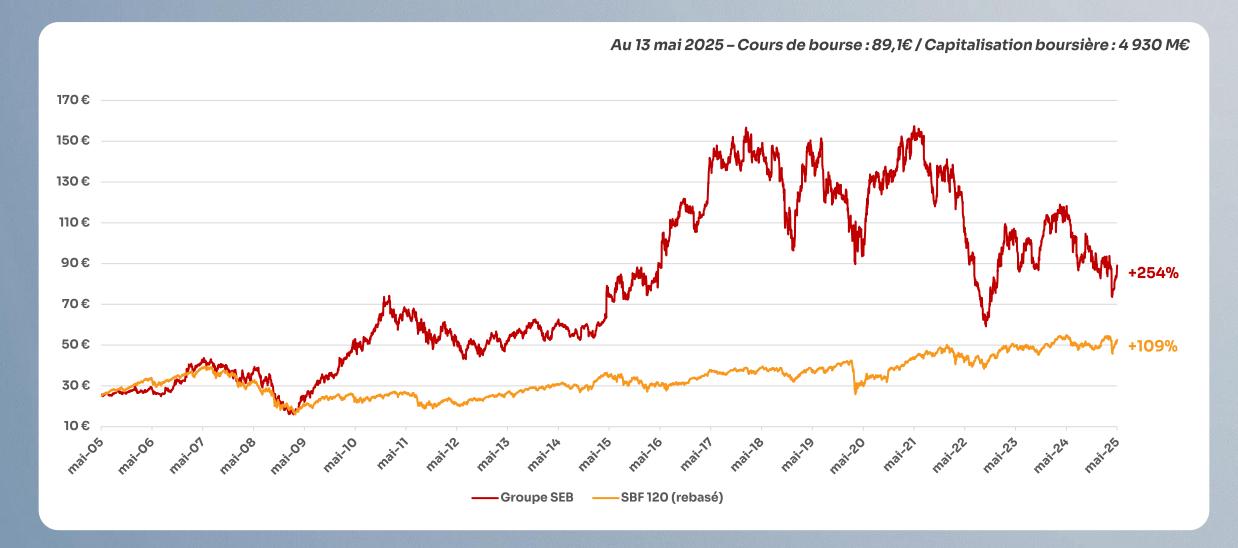


Cours de bourse de SEB depuis janvier 2024



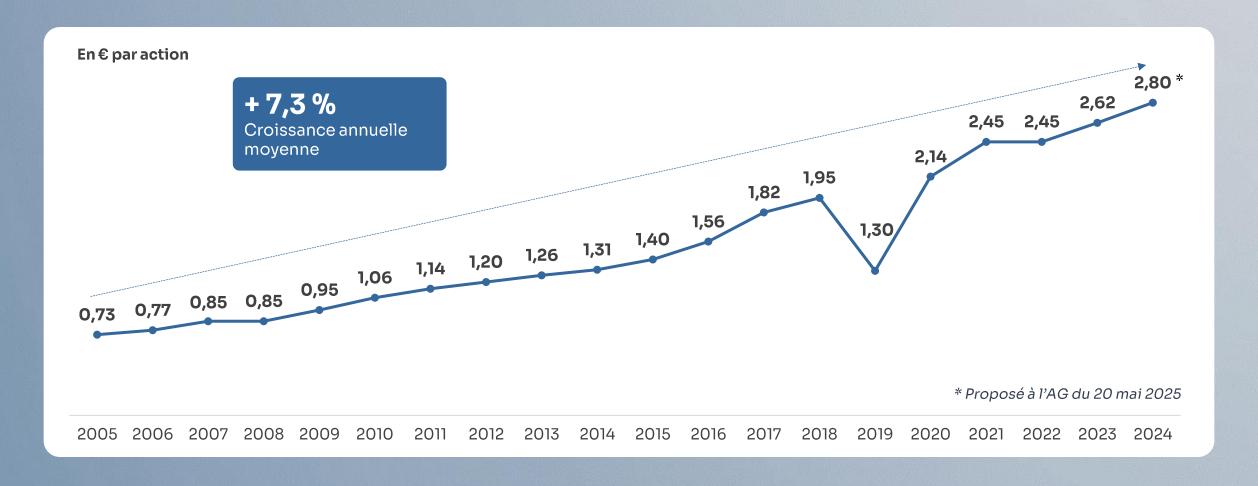


Cours de bourse de SEB sur 20 ans





Progression régulière du dividende sur 20 ans





Composition du Conseil en 2024



Nora Bey



Laurent Henry



PRÉSIDENT DU CONSEIL **D'ADMINISTRATION**



Thierry de La Tour d'Artaise



Jean-Pierre Duprieu



Yseulys Costes

1/3 administrateurs indépendants *



Brigitte Forestier représentant les salariés actionnaires



ADMINISTRATEURS FAMILIAUX



BPIFRANCE INVESTISSEMENT Représentée par **Adeline Lemaire**



FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS (FSP) **Catherine Pourre**

54% de femmes *



William Gairard François Mirallié Thierry Lescure Aude de Vassart







GENERACTION représentée par **Caroline Chevalley**



VENELLE INVESTISSEMENT représentée par **Damarys Braida**

56 ans âge moyen



Composition des comités

COMITE AUDIT ET CONFORMITE



Catherine Pourre **Présidente**



Adeline Lemaire François Mirallié Yseulys Costes





Réunions

Taux de participation

100%

COMITE GOUVERNANCE ET REMUNERATIONS











Président

Jean-Pierre Duprieu Catherine Pourre Caroline Chevalley Damarys Braida Brigitte Forestier

Réunions

Taux de participation

98%

COMITE STRATEGIQUE ET RSE



Thierry de La Tour d'Artaise Président



Catherine Pourre William Gairard







Thierry Lescure Adeline Lemaire

Réunions

Taux de participation

100%

Un Conseil et des comités très engagés De nombreux sujets examinés en 2024

7 réunions du Conseil

100 % taux de participation

17 réunions de Comités

99 % taux de participation



Opérations de croissance externe

Ambition RSE 24-30 I^{er} rapport de durabilité

Finance, audit et risques

Gouvernance, nominations et rémunérations

Plan d'actionnariat salariés

05

Informations préalables au vote des résolutions





Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1&2)
- Fixation du dividende (3)
- Rachat d'actions (13)

Gouvernance (4 et 5)

- Renouvellement de Mme Brigitte Forestier
- Nomination de M. Eric Rondolat

Rémunérations (6 à 12)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote de la politique de rémunérations (ex ante)
- Fixation de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Résolutions extraordinaires

Actions de performance

 Renouvellement de l'autorisation relative à l'attribution gratuite d'actions (14)

Modification statutaires (15 et 16)

- Modification relative à la durée des mandats
- Modification pour introduire la consultation écrite

Formalités légales (17)



Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1&2)
- Fixation du dividende (3)
- Rachat d'actions (13)

Gouvernance (4 et 5)

- Renouvellement de Mme Brigitte Forestier
- Nomination de M. Eric Rondolat

Rémunérations (6 à 12)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote de la politique de rémunérations (ex ante)
- Fixation de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Résolutions extraordinaires

Actions de performance

 Renouvellement de l'autorisation relative à l'attribution gratuite d'actions (14)

Modification statutaires (15 et 16)

- · Modification relative à la durée des mandats
- Modification pour introduire la consultation écrite

Formalités légales (17)



Approbation des comptes 2024

Comptes Sociaux 2024	Comptes Consolidés 2024
Résultat net :	Résultat net :
- 10 691 049 euros*	232 019 291 euros*

^{*} Par décision du 19 décembre 2024, l'Autorité de la concurrence a prononcé une sanction à l'encontre des sociétés SEB S.A., Groupe SEB France et Groupe SEB Retailing d'un montant de 189,5 millions d'euros.

Une provision pour risque du montant de l'amende a été comptabilisée dans les comptes de la société SEB SA au 31 décembre 2024. Le Groupe a déposé un recours devant la Cour d'appel de Paris afin d'obtenir l'annulation de la décision de l'Autorité.



Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1&2)
- Fixation du dividende (3)
- Rachat d'actions (13)

Gouvernance (4 et 5)

- Renouvellement de Mme Brigitte Forestier
- Nomination de M. Eric Rondolat

Rémunérations (6 à 12)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote de la politique de rémunérations (ex ante)
- Fixation de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Résolutions extraordinaires

Actions de performance

 Renouvellement de l'autorisation relative à l'attribution gratuite d'actions (14)

Modification statutaires (15 et 16)

- Modification relative à la durée des mandats
- Modification pour introduire la consultation écrite

Formalités légales (17)



Renouvellement

Nomination

Brigitte FORESTIER

Administratrice représentant les salariés actionnaires Directrice Ressources Humaines Campus SEB

53 ans

Nationalité: Française



Eric RONDOLAT

Ancien Président Directeur Général de Signify

58 ans

Nationalité: Française et Italienne



Biographie

Diplômée d'un master en Ressources Humaines à l'Institut de Gestion Sociale de Lyon. Elle a rejoint le Groupe SEB en 1997

Depuis 2022

Membre du Comité Gouvernance et Rémunérations

Depuis 2017

Administratrice représentant les salariés actionnaires

Biographie

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble et titulaire d'un master en marketing international de l'ESC de Grenoble

De 2016 à avril 2025

Président Directeur Général de Signify

De 2012 à 2016

Directeur Général de la division de l'éclairage chez Philips.

De 2006 à 2012

Vice-Président exécutif pour l'activité Power puis pour l'Asie Pacifique chez Schneider Electric

⟨⊙⟩

Contributions au Conseil

- Expérience de direction générale dans un environnement international
- · Gouvernance de sociétés cotées



Contributions au Conseil

- Grande expertise en ressources humaines
- Connaissance approfondie du Groupe, de sa culture



Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1&2)
- Fixation du dividende (3)
- Rachat d'actions (13)

Gouvernance (4 et 5)

- Renouvellement de Mme Brigitte Forestier
- Nomination de M. Eric Rondolat

Rémunérations (6 à 12)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote de la politique de rémunérations (ex ante)
- Fixation de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Résolutions extraordinaires

Actions de performance

 Renouvellement de l'autorisation relative à l'attribution gratuite d'actions (14)

Modification statutaires (15 et 16)

- Modification relative à la durée des mandats
- Modification pour introduire la consultation écrite

Formalités légales (17)



Rémunération 2024 du Président du Conseil d'administration (ex post)

	2023	2024
Rémunération fixe	950 K€	750 K€
Rémunération variable	N/A	N/A
Rémunération long terme soumise à critères de performance	N/A	N/A
Rémunération attribuée en tant qu'administrateur	55 K€	55 K€
Avantages en nature (voiture de fonction)	8,6 K€	8,6 K€



Rémunération 2024 du Directeur Général (ex post)

Rémunération annuelle

K€	2023	2024
Part fixe attribuée	825	900
Variable dû au titre de l'exercice	1042	1044
Avantages en nature	58	61
Total attribué	1925	2 005

Rémunération long terme

Nombre	2023	2024
Actions de performance	12 000	13 000

- → Acquisition conditionnée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs (CA et ROPA pour 80% et RSE pour 20%) mesurés sur la période d'acquisition de 3 ans
- → Obligation de conservation correspondant à deux années de rémunération (fixe et bonus cible)
- → Engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture



Politique de rémunération 2025 du Président du Conseil d'administration (ex ante)

Rémunération fixe	750 K€
Rémunération variable annuelle	N/A
Actions de performance	N/A
Rémunération en qualité d'administrateur	55 K€*
Avantages en nature	Voiture de fonction

^{*} Montant susceptible d'être augmenté, en raison de la proposition d'augmentation de l'enveloppe globale soumise à la présente Assemblée Générale.



Politique de rémunération 2025 du Directeur Général (ex ante)

Structure de la rémunération variable annuelle

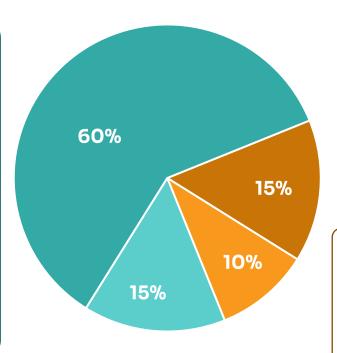
Critères quantitatifs (75 %)

Critères financiers (60 %)

- → Objectifs de Chiffre d'affaires
- → Objectifs de Résultat Opérationnel d'Activité

Critères RSE (15 %)

- → Efficacité énergétique (5 %)
- → Politique sociale / R.H (5 %)
- → Ethique et conformité (5 %)



Critères qualitatifs (25 %)

- → Performance individuelle 15 %
- → Performance collective du COMEX 10 %



Politique de rémunération 2025 du Directeur Général (ex ante)

Rémunération long terme

13 000 actions

attribuées au titre du Plan d'actions de performance 2025 à échéance 2027

Critères RSE (20%)

- Agir Pour Tous : pourcentage de femmes à des postes clés (5 %)
- > Agir Pour la Planète : réduction des émissions de CO2 scopes 1 et 2 (5 %)
- > Agir en Leader de l'Économie Circulaire : augmentation du pourcentage de matériaux recyclés dans les produits et emballages (10 %)

Critères financiers (80%)

> Objectifs de Chiffre d'affaires et de ROPA



Politique de rémunération 2025 du Directeur Général (ex ante)

Rémunération fixe	900 K€
Rémunération variable (calculée sur la performance annuelle)	Cible à 100% Plafond à 150% de la rémunération fixe
Actions de performance	13 000 actions
Avantages en nature	Voiture de fonction Assurance décès individuelle Assurance chômage

Engagements long terme

- > Indemnité de départ
- > Engagement de retraite
- > Régime de prévoyance et frais de santé
- Assurance vie individuelle
- Indemnité de non-concurrence



Politique de rémunération 2025 des administrateurs Augmentation de l'enveloppe annuelle globale

PRINCIPES

- > Les conditions de rémunération des administrateurs sont arrêtées par le Conseil, sur proposition du Comité Gouvernance et Rémunérations
- > L'enveloppe globale autorisée par l'Assemblée Générale s'élevait à 820 K€ en 2024
- > Sur recommandations du Comité Gouvernance et Rémunérations, le Conseil d'administration propose d'augmenter l'enveloppe globale à 1 100K€

STRUCTURE

La répartition de l'enveloppe se répartirait comme suit :

Fonction	Part fixe (40%)	Part variable (60%)	Total (assiduité 100%)
Administrateur	16 K€	24 K€	40 K€
Membre de Comité (en supplément)	8 K€	12 K€	20 K€
Président de Comité (en supplément)	16 K€	24 K€	40 K€



Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1&2)
- Fixation du dividende (3)
- Rachat d'actions (13)

Gouvernance (4 et 5)

- Renouvellement de Mme Brigitte Forestier
- Nomination de M. Eric Rondolat

Rémunérations (6 à 12)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote de la politique de rémunérations (ex ante)
- Fixation de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Résolutions extraordinaires

Actions de performance

• Renouvellement de l'autorisation relative à l'attribution gratuite d'actions (14)

Modification statutaires (15 et 16)

- Modification relative à la durée des mandats
- Modification pour introduire la consultation écrite

Formalités légales (17)



Modifications statutaires proposées

Modification de l'article 17 des statuts concernant la durée du mandat des administrateurs

Actuellement fixée à 4 ans, la durée du mandat des La loi Attractivité a simplifié les modalités de tenue administrateurs pourra être de 1, 2 ou 3 ans afin de des Conseils d'administration. favoriser un renouvellement progressif du Conseil.

disposition ne s'appliquera Cette aux administrateurs représentant les salariés, ni à l'administrateur représentant les salariés actionnaires.

Modification de l'article 20 des statuts pour introduire la consultation écrite

Il est proposé de modifier l'article 20 des statuts pour permettre au Conseil de prendre ses décisions par consultation écrite.

Ce mode de consultation sera à l'initiative du Président et tout administrateur pourra s'y opposer.

06

Rapports des commissaires aux comptes





Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- · Rapport spécial sur les conventions réglementées
- · Rapport sur les opérations liées au capital
- · Rapport sur les informations en matière de durabilité



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2024

Document d'Enregistrement Universel : pages 343 à 346

Résolution n°1

- Certification des comptes sans réserve, ni observation
 - Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice
- Points clés de l'audit
 - Evaluation des titres de participation
- Aucune observation sur le rapport de gestion, les autres documents sur la situation financière et le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise
- Format de présentation des comptes annuels
 - Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2024

Document d'Enregistrement Universel : pages 319 à 322

Résolution n°2

- Certification des comptes sans réserve, ni observation
 - Les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation
- Points clés de l'audit
 - Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des marques commerciales à durée de vie indéfinie
 - Evaluation et comptabilisation des provisions pour ristournes différées
- Aucune observation sur le rapport de gestion du Groupe
- Format de présentation des comptes consolidés (y compris le balisage de ces comptes)
 - Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2024

Document d'Enregistrement Universel: page 371

- Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
 - Absence de convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé
- · Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale
 - Absence de convention approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé



Rapport des commissaires aux comptes sur les opérations de capital Délégation ou autorisations à donner au Conseil d'administration

Résolution n°14

- Objet du rapport
 - 14^{ème} résolution: autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance :
 - Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes au profit des membres du personnel salarié de votre société, ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des dirigeants visés à l'article L. 225-197-1 II du code de commerce, ainsi qu'aux membres du personnel salarié et aux dirigeants des sociétés ou des groupements d'intérêt économique liés à votre société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du code de Commerce
 - Toutes les actions gratuites attribuées seront soumises à des conditions de performance liées à l'atteinte (i) d'objectifs de croissance du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel d'activité et (ii) d'objectifs en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, tels que fixés par le Conseil d'administration chaque année pour chacun des trois exercices de la période d'acquisition.
- Vérifications spécifiques
 - 14ème résolution : pas d'observation sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration



Rapport des commissaires aux comptes sur la certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de la société SEB S.A.

Document d'Enregistrement Universel : pages 231 à 234

Expression d'une assurance limitée, portant sur

1. La conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par la société SEB S.A. pour déterminer les informations publiées

- Conclusion des vérifications opérées
 - Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité du processus mis en œuvre par la société SEB S.A. avec les ESRS.
- Absence d'observation portée à votre attention
- Les éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière de notre part concernant la conformité aux ESRS du processus mis en œuvre pour déterminer les informations publiées sont :
 - L'identification des parties prenantes
 - L'identification des impacts, risques et opportunités (IRO),
 - L'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière



Rapport des commissaires aux comptes sur la certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de la société SEB S.A.

Document d'Enregistrement Universel : pages 231 à 234

- 2. La conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de durabilité avec les exigences de l'article L. 233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS
 - Conclusion des vérifications opérées
 - Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité incluses dans l'Etat de durabilité, avec les exigences de l'article L. 233-28-4 du code de commerce, y compris avec les ESRS
 - Observations: nous attirons votre attention sur
 - Les informations figurant au paragraphe « Première application des ESRS » de la section 4.1.1 « Base de préparation » de l'état de durabilité. Cette note précise les limitations et incertitudes inhérentes à la première année d'application de l'article L. 233-28-4 du code de commerce, notamment en ce qui concerne certains points de données requis par les ESRS qui ne sont pas publiés dans l'Etat de durabilité, publiés sur un périmètre partiel ou estimés;
 - les informations présentées au paragraphe « [E1-6] Emissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES » de la section 4.2.1.3.5 « Indicateurs liés à l'atténuation du changement climatique », ainsi que dans la section 4.2.6.2.2 « [E1-6] Émissions brutes de GES des scopes 1,2,3 et émissions totales de GES », qui expliquent les raisons pour lesquelles le Groupe SEB retient une durée d'utilisation théorique moyenne d'un an pour l'ensemble des produits vendus pour le calcul de l'empreinte carbone liée à l'utilisation de ses produits dans le scope 3.11
 - Les éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière portent sur les informations fournies en application des normes environnementales ESRS E1 à E5



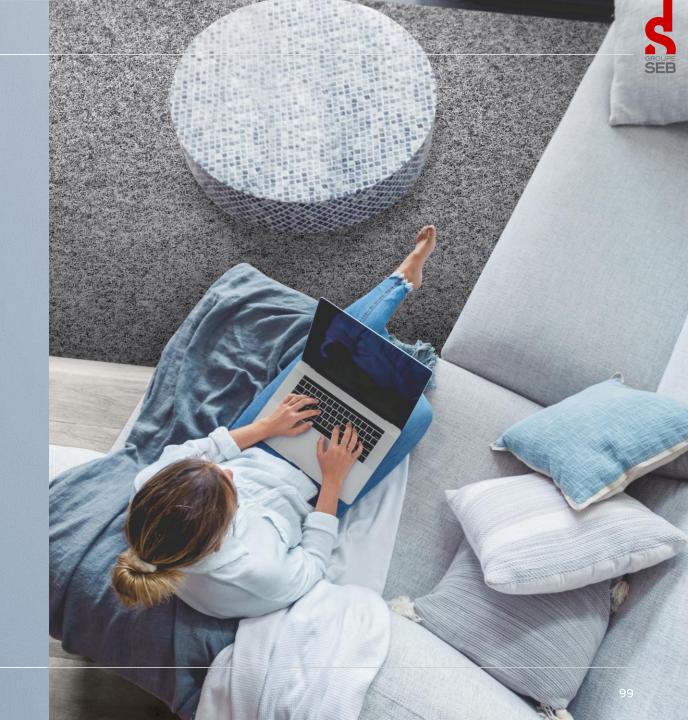
Rapport des commissaires aux comptes sur la certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de la société SEB S.A.

Document d'Enregistrement Universel : pages 231 à 234

- 3. Respect des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852
 - Conclusion des vérifications opérées
 - Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant le respect des exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.
 - Absence d'observation portée à votre attention
 - Les éléments qui ont fait l'objet d'une attention particulière portent sur le caractère éligible des activités

06

Questions / Réponses



07

Vote des résolutions







1^{ÈRE} RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 faisant ressortir un résultat net comptable de - 10 691 049 euros



2^{ÈME} RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 faisant ressortir un bénéfice net comptable de 232 019 291 euros



3^{ÈME} RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et proposition de fixation du dividende ordinaire à 2,80 euros par action



4^{ÈME} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Brigitte Forestier pour 4 ans



5^{ÈME} RÉSOLUTION

Nomination de Monsieur Éric Rondolat en qualité d'administrateur pour 4 ans



6^{ÈME} RÉSOLUTION

Approbation des informations sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux visées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce



7^{ÈME} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Thierry de La Tour d'Artaise



8^{ÈME} RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à M. Stanislas de Gramont



9^{ÈME} RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2025



10èME RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2025



11ème RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2025



12^{ÈME} RÉSOLUTION

Fixation du montant global de la rémunération annuelle des administrateurs



13^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

Résolutions extraordinaires



14^{ème} RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance



15^{ÈME} RÉSOLUTION

Modification de l'article 17 des statuts concernant la durée du mandat des administrateurs



16èME RÉSOLUTION

Modification de l'article 20 des statuts pour introduire la consultation écrite



17^{ÈME} RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités





Agenda

Événements - 2025

23 juillet | après bourse Ventes et résultats le semestre 2025

23 octobre | après bourse Ventes et informations financières des 9 mois 2025



Contacts

Relations Analystes / Investisseurs

Groupe SEB
Direction des Relations Investisseurs
et de la Communication Financière

Raphaël Hoffstetter Guillaume Baron

rhoffstetter@groupeseb.com gbaron@groupeseb.com

Tel: +33 (0) 4 72 18 16 04 comfin@groupeseb.com

www.groupeseb.com

Presse

Groupe SEB
Direction de la
Communication Corporate

Cathy Pianon Florence Candianides Marie Leroy

presse@groupeseb.com

Tél.: +33 (0) 6 79 53 21 03 Tél.: +33 (0) 6 88 20 98 60 Tél.: +33 (0) 6 76 98 87 53 Image Sept

Caroline Simon Claire Doligez Isabelle Dunoyer de Segonzac

caroline.simon@image7.fr cdoligez@image7.fr isegonzac@image7.fr

Tel: +33 (0) 153 70 74 48



AVERTISSEMENT

Ce document peut contenir des déclarations de nature prévisionnelle concernant l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe SEB. Ces anticipations s'appuient sur des hypothèses qui semblent raisonnables à ce stade mais sont dépendantes de facteurs exogènes tels que l'évolution des cours des matières premières, des parités monétaires, de la conjoncture économique et de la demande dans les grands marchés du Groupe ou l'effet des lancements de nouveaux produits par la concurrence.

Du fait de ces incertitudes, le Groupe SEB ne peut être tenu responsable pour d'éventuels écarts par rapport à ses anticipations actuelles qui seraient liés à la survenance d'événements nouveaux ou d'évolutions non prévisibles. Les facteurs pouvant influencer de façon significative les résultats économiques et financiers du Groupe SEB sont présentés dans le Rapport Financier Annuel et Document d'Enregistrement Universel déposé chaque année à l'AMF. Le bilan et le compte de résultat inclus dans ce document sont extraits des états financiers consolidés au 31 décembre 2024 arrêtés par le Conseil d'administration de SEB SA en date du 26 février 2025. Ces comptes consolidés ont été audités et certifiés par des commissaires aux comptes.

Ce document peut contenir des données chiffrées arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques basés sur des données chiffrées arrondies, en numérique ou pourcentage, pourraient présenter des différences avec les sous-totaux.